



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°406

AVRIL 2015/ Miz Ebrel



Les annonces pour le bulletin de mai sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 23 avril

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Fax : 02 98 20 32 44

Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Samedi : 9 h – 11 h

Bibliothèque :

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Heures d'ouverture

Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/19h, samedi 10h30/12h

Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi

Urgences techniques : 02 77 62 40 09

(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h

Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00

Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00

Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30

Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)le lundi de 17h45 à 18h30

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h

Quoi de neuf ?



Les dates à retenir

- 04/04 Chasse aux œufs de 10h à 12h au bois de Coat-Mez
- 12/04 Vide-greniers organisé par La Forest à petites foulées et le club de hand de 9h à 17h30 à la salle de sport
- 18/04 Soirée cabaret organisée par l'Amicale Laïque de la Forest-Landerneau à partir de 20h30 à la salle polyvalente
- 09/05 Opération ferraille JGF Foot de 9h à 17h au terrain de football
- 16/05 Opération ferraille JGF Foot de 9h à 17h au terrain de football
- 30/05 Séance de contes par «Le vent nous dit» dès 10h30 au bureau polyvalent



Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**

	Samedi	Dimanche
04 et 05/04	Dutrex- Jouillat Landerneau	Dutrex- Jouillat Landerneau
Lundi de Pâques	Dutrex- Jouillat Landerneau	
11 et 12/04	Bégot-Bouyer Landerneau	Bégot-Bouyer Landerneau
18 et 19/04	Moign Landerneau	Moign Landerneau
25 et 26/04	Bégot-Bouyer Landerneau	Le Port Plouedern

INFIRMIERES:

- Béatrice FILY-SIDOINE

02.98.20.23.15 -17 Bis Place du Château – Soins à domicile 7 jours/7 – Soins au cabinet sur rendez-vous

- Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Sandrine GUILLOTEAU

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château
Soins à domicile 7 jours /7 - Soins au cabinet sur RDV
Permanences sans RDV le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 12h30.

MEDECINS : 17bis Place du Château. 02.98.20.26.20

Sur RDV du lundi au vendredi de 9 H à 19 H et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND** : lundi-jeudi

Dr CORSON : mardi-mercredi-vendredi-samedi

GARDES DES MEDECINS : Après 19 h et le week-end appeler le **15**

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : **Hubert CASTREC**

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

Association ADMR de Landerneau et sa région

59 rue de Brest - 29800 Landerneau ☎ 02.98.85.64.22

HORAIRES D'OUVERTURE A LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Commission action sociale

Permanence le mardi 14 avril de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Foyer des Jeunes

Cécile accueille les enfants au foyer le mercredi et durant les vacances scolaires de 13h30 à 18h00.

Les inscriptions sont obligatoires :

Tél : 06.10.70.72.48 (n'hésitez pas à laisser un message, si pas de réponse, merci)

Mail: foyer.laforest@yahoo.fr

Programme des mercredis pour Avril 2015 :

-01/04 : Décoration d'œufs

-08/04 : Gymnase

-29/04 : Jeux extérieurs

Le programme est un support, il pourra être modifié.



ATTENTION

Fermeture du Foyer :

Le foyer sera fermé pendant les vacances de Pâques soit du 13 au 26 avril 2015, pour cause de congés.

Il rouvrira normalement après, soit le mercredi 29 avril 2015. Merci de votre compréhension.

Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois de avril 2015

Collecte ordures ménagères les jeudis 2 et 16 et 30/04

Collecte des recyclables les jeudis 9 et 23/04

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h -12h et 14h -19h

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin

🚚 Stationnement remorque

04-05/04	Hameau du Parc Hir	01/04	Lot de Rochebrune
11-12/04	Rue Dugesclin	08/04	Route de Kergreac'h
18-19/04	Rue de Rohan	15/04	Keryvonne
25-26/04	Lot de Rochebrune	22/04	Ker Arzel
		29/04	Croix de la Lieue

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois.

Vie Paroissiale

Messes du mois d'Avril

Dimanche **19 Avril à 10h30** à La Forest-Landerneau.

Offices de la Semaine Sainte

- **Jeudi 2 avril** : Jeudi Saint ; célébration de la Cène à La Forest-Landerneau à 19h.

- **Vendredi 3 avril** : Vendredi Saint ; célébration de la Croix, suivie d'une célébration pénitentielle à 15h à Saint-Thonan.

- **Samedi 4 avril** : Veillée Pascale à 20h à La Forest.

- **Dimanche 5 avril** : Dimanche de Pâques à 10h30 à Saint-Divy.

Profession de Foi

Les enfants qui ont suivi la catéchèse ou le pôle jeunesse de Landerneau et qui désirent faire leur profession de Foi à **Saint-Thonan le jeudi 14 mai à 10h30**, doivent s'inscrire au presbytère de Saint-Divy

lors des permanences du samedi matin ou auprès de Anne Marie BOZEC (tel : 02.98.20.26.95).

Nouveau site internet de notre ensemble paroissial : diocese-quimper.fr (sur le panneau de droite, cliquer sur La Forest-Landerneau).

La Mairie vous informe

Chasse aux œufs



Une chasse aux œufs est organisée le **samedi 4 avril** entre **10h et 12h**.

Permis de chasse délivré aux grands et petits !!

RDV au bois de Coat-Mez (près du blockhaus)

Prévoir une boîte à œufs !!



L'Equipe Municipale Enfance Jeunesse.

Site internet : Offres d'hébergement

www.la-forest-landerneau.fr

Nous informons les personnes offrant des possibilités d'hébergement sur la commune qu'elles peuvent, si elles le souhaitent, communiquer via le site internet de la commune. Une page est prévue à cet effet. Il vous suffit de nous transmettre les infos (texte et photos) par mail à mairie@la-forest-landerneau.fr

Compte rendu Conseil Municipal du samedi 28 mars 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 28 mars 2015 à 10 heures à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Ghislaine CADIOU (excusée, procuration à Emmanuelle ABILY), Marie-Renée PAGE (excusée, procuration à Yvon BESCOND), Catherine PANNIER (excusée, procuration à Gildas SALIOU).

Communauté de Communes : Convention de création d'un service commun urbanisme

La Commune et la Communauté décident de créer à compter du mois de juin 2015, un service commun, géré par la Communauté, dans le domaine de l'urbanisme, en vue de l'instruction des autorisations et planification des documents d'urbanisme

En effet, la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové) met fin au 1er juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'État à la plupart des communes compétentes en matière d'instruction des actes liés à l'application du droit des sols (ADS).

Cette évolution se traduit concrètement par l'abandon des missions d'instruction des autorisations de construire effectuées par la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) pour le compte de la plupart des communes, autres que Landerneau (ville >10 000 hab) qui sont membres de la communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas.

Aussi, afin de préserver un développement harmonieux au sein de ces Communes et de garantir la sécurité juridique des actes que les maires sont appelés à signer en matière d'urbanisme, la communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas, en concertation avec les communes concernées, a élaboré une proposition de gestion mutualisée de l'instruction du droit des sols par la mise en place d'un service commun, dénommé service Urbanisme.

Accord du conseil d'accepter les termes de ces conventions, et d'autoriser le Maire à les signer.

EPAL : Bilan 2014 et budget prévisionnel 2015

✚ Bilan 2014 ALSH (Accueil loisir sans hébergement)

Dépenses prévues : 75 470€
réalisées : 76 017,89€ (+ 547,89€)

Recettes prévues : 75 470€
Réalisées : 79 037,55€ (+ 3 567,55€)

=> Solde net 2014 : + 3019,66 € (remboursé aux communes de La Forest et de St Divy, soit 1509,83€ / commune)

Participations 2014 :
St Divy 19 815,84€ et la Forest 19 815,84€.

✚ Bilan 2014 TAP (temps d'activités périscolaires)

Dépenses prévues : 7 333€
réalisées 7 657,34€ (+ 324,34€)

Recettes prévues : 7 333€
Réalisées 7 129,78€ (- 203,22€)

Participation Commune La Forest-Landerneau : 5 653€
Déficit de 527,56 à payer en supplément sur 2015

✚ Prévisionnel 2015

ALSH : 90 875 € → Restera 46 983€ à charge des communes, soit 23 491 € pour St Divy et 23 491 € pour la Forest-Landerneau

TAP 13 228€ → Restera 8 860 € à la charge de la commune de la Forest-Landerneau

Travaux effacement des réseaux route de Penquer

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques « Route de Penquer ».

Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, une convention doit être signée entre le SDEF (syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère) et la commune de La Forest-Landerneau afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

L'estimation des dépenses se monte à :

Réseau basse tension.....75 000€ HT
Réseau éclairage public.....31 000€ HT
Réseau communications électroniques... 20 000€ HT
Soit un total de.....126 000€ HT

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 29 octobre 2014, le financement s'établit comme suit :

Financement du SDEF : 88 000€
Financement de la commune :
0€ pour la basse tension
18 000€ pour l'éclairage public

24 000€ pour les communications électroniques
Soit au total une participation de 42 000€ TTC
Accord du Conseil Municipal.

RD 233- Route du château

Avenant au marché COLAS- Information
Des travaux supplémentaires ont été demandés tout au long du chantier RD 233. Route du château, à l'entreprise COLAS.

Des modifications à la baisse ont également été actées au cours des réunions de chantier.

L'avenant accepté par la Commission d'appel d'offres fait état de travaux supplémentaires pour un montant de 33 261,98€ HT et de travaux en moins pour un montant de 16107,54€ HT, soit un avenant de 17 154,44€ signé par le Maire.

Marché de travaux

« Atelier communal - Club-house »

Après appel d'offre puis analyse par le Maître d'œuvre, la commission d'appel d'offres a proposé l'attribution des marchés pour un montant total de 331 619€ HT (l'estimatif était de 322 503€HT)

Examen et vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2014

Compte Administratif 2014 – FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement prévues : 791 184 €
Dépenses de fonctionnement réalisées : 780 722 €
Ecart : - 10 662 €

Recettes de fonctionnement prévues : 1 021 218 €
Recettes de fonctionnement réalisées : 1 106 945 €
Ecart : + 85 727 €

Prélèvement pour investissement prévu : 230 034 € +
10 662 € + 85 727 € = 326 423 €

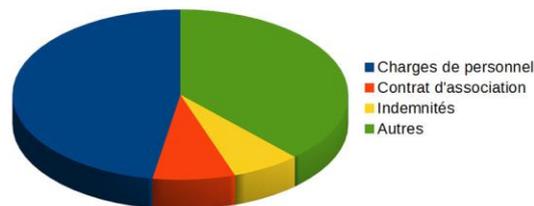
Comparaison avec les autres années

	Dépenses	Recettes	Résultat
2010	671 825 €	929 524 €	257 699 €
2011	634 914 €	945 403 €	310 489 €
2012	678 641 €	974 442 €	295 801 €
2013	738 349 €	1 061 668 €	323 319 €
2014	780 522 €	1 106 945 €	326 423 €

A noter une opération non récurrente dans les chiffres de 2014 : achat d'un nouveau tracteur pour 39 940 €

4- Comptes 2014

Les dépenses :			En 2013 :
Les charges de personnel	350 548 €	47,33%	44,59%
Le Contrat d'association	58 789 €	7,94%	6,74%
Les indemnités Maire & Adjointes	49 384 €	6,67%	6,73%
(Autres)	281 861 €	38,06%	41,93%
	740 582 €		



Budgets primitifs 2015

Commune : FONCTIONNEMENT

Equilibre à 1 041 378 € de recettes pour 799 550€ de dépenses ce qui laisse un prélèvement possible pour l'investissement de 241 828 €.

Commune : INVESTISSEMENT

Equilibre à **1 418 861 €** avec les principales dépenses suivantes :

- Voirie	125 000 €
- Voirie RD 233-Route du Château	260 000 €
- Ecole Georges Brassens	23 000 €
- Mairie – Salle Polyvalente	20 000 €
- Salle Kerjean	20 000 €
- Atelier municipal – Club house	460 000 €
- Sport	120 000 €
- Route de Rulan	42 800 €
- Pharmacie-Logements	60 000 €
- Maison Masson	14 000 €

Budget Eau : 35 820 € en fonctionnement
100 311 € en investissement

Soumis au vote, les budgets 2015 sont adoptés à l'unanimité

Informations diverses

- ✚ **Atelier communal :** Pose de la charpente en cours
- ✚ **Inauguration bâtiment pharmacie-logements et carrefour du Château :** Samedi 6 juin à 11h

Allocution du Maire en fin de séance



« Nous terminons cette séance de conseil consacrée au vote du budget. C'est une séance presque entièrement consacrée aux chiffres et je comprends que ça puisse être rébarbatif pour ceux d'entre vous qui n'aiment pas beaucoup les chiffres. Désolé pour eux, mais le vote du budget est un passage obligé tous

les ans à cette époque ci.

Comme vous avez pu le constater, nous faisons 2 choses à la fois, d'une part approuver les comptes de l'année passée (c'est ce qu'on appelle le compte administratif) et d'autre part présenter les prévisions pour l'année en cours (c'est le budget primitif).

J'ai eu l'occasion de vous le dire tout à l'heure, l'approbation du compte administratif (comptes annuels gérés par la commune) et l'approbation du compte de gestion (comptes annuels gérés par le trésorier) sont un satisfécit donné au maire d'une part et au trésorier d'autre part pour avoir géré correctement les comptes en fonction des décisions prises par le conseil municipal lors du vote du budget primitif.

Pour ce qui concerne le budget primitif, vous avez aujourd'hui, en approuvant ce budget, donné une feuille de route pour l'année 2015, feuille de route qui fixe les dépenses et les recettes de fonctionnement mais surtout les investissements programmés : Pour 2015 la dépense principale concernera l'atelier communal et le club house de la salle de sports, mais également la fin du paiement

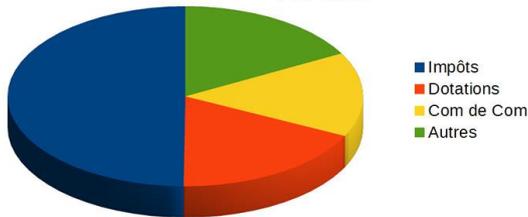
4- Comptes 2014

Les recettes :

Impôts	531 784 €	49,84%	48,53%
DGF + DSR + DGD	191 029 €	17,90%	18,59%
Communauté de communes (Autres)	161 987 €	15,18%	16,86%
	182 205 €	17,08%	16,02%
Total	1 067 005 €		

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
DSR : Dotation de Solidarité Rurale
DGD : Dotation Générale de Décentralisation

En 2013 :



Compte Administratif 2014 – INVESTISSEMENT

Total des dépenses : 1 242 438,18 €

Les principales dépenses

- Voirie	121 905 €
- Voirie RD 233 -Carrefour du Château	351 070 €
- Ecole Georges Brassens	6 061 €
- Travaux Mairie-Salle Polyvalente	38 264 €
- Salle de Sports	18 139 €
- Sport	47 176 €
- Construction pharmacie-logements	506 889 €

Total des recettes : 1 228 377,37 €

Résultat : Déficit d'investissement de 14 060,81 €

Compte Administratif – EAU

- Excédent de fonctionnement (36 089,25 recettes – 20 364,15 dépenses)	15 725,10 €
- Excédent d'investissement (150 987,43 € recettes - 121 458,76 € dépenses)	29 528,67 €

Soumis au vote, les comptes de gestion (comptes de la Trésorerie) sont approuvés à l'unanimité.

Sous la présidence de Roland Guillon, les comptes administratifs de la commune sont également approuvés à l'unanimité, le Maire ne participant pas au vote.

Affectation des résultats

Accord du Conseil à l'unanimité pour le transfert de l'excédent de fonctionnement du budget de la commune (326 423 €) à l'investissement 2015 et pour le transfert de l'excédent de fonctionnement du budget eau (15 725 €) à l'investissement 2015.

Fixation des taux des taxes locales 2015

Après étude du dossier par la Commission finances, proposition est faite au Conseil de conserver pour 2015, les taux actuellement en vigueur, soit :

- 14 % pour la taxe d'habitation
- 14,41 % pour le foncier bâti
- 34,43 % pour le foncier non bâti

Accord du Conseil.

des travaux sur la RD 233 et la route du château ainsi que sur le bâtiment pharmacie-logements.

Comme vous avez pu le constater, la commune de La Forest-Landerneau n'a pas un très gros budget ; environ 1 million d'euros en fonctionnement et cette année 1,4 million d'euros en investissement. Sachant que les recettes de fonctionnement ne sont supérieures aux dépenses que d'environ 300.000 euros, il est clair que l'investissement sera toujours limité.

Heureusement que nous ne sommes pas une commune endettée, ce qui nous évite des frais financiers mais qui nous permet également d'envisager l'avenir assez sereinement.

Enfin le vote du budget aujourd'hui, c'est également le vote des taux d'imposition pour les taxes foncières et la taxe d'habitation. En maintenant les taux d'imposition à leur niveau de 2014, nous n'aggravons pas la situation financière de la commune, nous nous mettons en position d'attente pour voir venir les évolutions qui sont annoncées, c'est-à-dire une baisse encore plus importante des dotations de l'Etat, une diminution des subventions, un transfert de compétences vers la communauté de communes.

Il me reste pour clôturer cette séance, à remercier les personnes qui ont travaillé à l'élaboration du budget : Brigitte CONGAR pour la mise en œuvre, Roland GUILLON, pour la présentation, vous tous, les élus qui avez participé à la préparation et enfin les membres de la commission finances qui ont donné leur avis sur les points cruciaux : taux des taxes et opportunité ou non de réalisation d'emprunt.

Merci à tous. »

L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

Départementales 2015 Résultats du 2nd tour

	La Forest	Canton
Inscrits	1 342	19 780
Votants	762	9 738
Participation	56,78%	49,23 %
Blancs	52	492
Nuls	20	189
Exprimés	690	9 057

Résultats à la Forest

Candidats	Nb voix	Pourcentage
Liste Alliance pour le Finistère Mme CUNIN Marie-José M. MOULLEC Yvan	329	47,68 %
Liste Finistère et Solidaires Mme CASU Michèle M. JEZEQUEL Michel	361	52,32 %

Résultats au niveau du canton

Candidats	Nb voix	Pourcentage
Liste Alliance pour le Finistère Mme CUNIN Marie-José M. MOULLEC Yvan	4 566	50,41 %
Liste Finistère et Solidaires Mme CASU Michèle M. JEZEQUEL Michel	4 491	49,59 %

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demands

- BOULLIER Marcel, 146 rue Hervé de Guébriant / Changement de porte et fenêtres
- ABGRALL Jean-Christophe, 17 route de Kerhuon / Construction d'un abri de jardin
- BERGERE – HOARAU, 2 Mez Bernard / Extension d'une maison d'habitation
- KERMARREC Michel, 1 hameau de Parc Hir / Remplacement d'une clôture
- MOAL Joël, 5 Cribin / Ravalement de façades + peinture

Accords :

- KARWA Grégory, 12 hameau de Rulan / Construction d'un garage
- BARRÉ Michel, 34 bis route de Kerhuon / Changement de portes fenêtres, volets et porte de garage
- ROUDAUT Serge, 1 allée des Cyprès / Construction d'un abri de jardin
- BAIL Claude, 14 Coz Liorzou / Remplacement de fenêtres et porte d'entrée

Dératisation

Le **dératiseur** passera sur la commune le **mardi 7 avril**. Inscription en Mairie avant lundi 6 avril.

Etat Civil

Naissance :

- Léon RECULE, domicilié 3 ter Coz Liorzou, né le 5 mars 2015 à LANDERNEAU

Décès:

- Hervé QUÉRÉ âgé de 89 ans, domicilié 5 le Guerrus, décédé le 24/02/2015

Recensement des jeunes

Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **Avril 1999**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où**

ils atteignent l'âge de 16 ans. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.



Contrôle gratuit des extincteurs

Dans le cadre de la prévention, la caisse locale Groupama « Landerneau Bro Elorn » organise un contrôle gratuit des extincteurs, le mardi 9 juin, de 9h à 12h, à La Martyre (salle des jeunes, Maison du Plateau) et de 14h à 17h, à Saint-Divy (allée de boules couverte).

Cette opération ponctuelle s'adresse à tous, sociétaire ou non sociétaire à Groupama.

Possibilité de s'équiper en recharges ou en extincteurs, une facture sera établie pour tout achat.

Ecoles, bibliothèque et vie associative

Ecole Georges Brassens

LA FOREST-LANDERNEAU OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
SAMEDI 4 AVRIL – 11H00/12H00

Rendez-vous à la salle omnisports.
Publicités, magazines et autres papiers glacés
sont exclus de la collecte.

KIG HA FARZ – APE ECOLE GEORGES BRASSENS



Le 15 mars dernier l'APE de l'école Georges BRASSENS organisait son Kig ha Farz annuel. Dès le samedi après-midi, les parents s'étaient réunis pour la préparation des

légumes, du Farz et la mise en place de la salle. Certains enfants ravis de se retrouver autour de l'événement, ont également contribué aux préparatifs. Cette année encore, près de 250 inscrits pour déguster un repas sur place ou à emporter.

Guillaume Fernandez, notre président, a conclu le repas par un beau discours sous les applaudissements des participants.

Merci à tous pour ce bon moment !

LES CM DE L'ECOLE GEORGES BRASSENS AU SKI



Photos souvenir des CM de l'école Georges Brassens au ski.

Les classes de CM1 – CM2 de l'école Georges Brassens se sont rendues dans les Hautes-Pyrénées,

Avril 2015

accompagnés de leurs correspondants de l'école de Gourlizon. Le groupe était logé au centre de vacances de Chêne et Roc à Arreau. Au programme de la semaine : du ski à la station de Peyragudes, balade en raquettes, découverte de la montagne par des randonnées et étude des paysages, visite du château de Mauvezin ayant appartenu au seigneur Gaston Fébus, visite du gouffre d'Esparros. La météo était excellente et les enfants ont skié dans de très bonnes conditions.

Un diaporama de ce séjour sera projeté lors de la kermesse du 14 juin.

La Forest à Petites Foulées et La FL Handball



15^{ème} édition du vide greniers
Dimanche 12 avril 2015 de 9h à 17h30
salle omnisports.

Renseignements et inscriptions après 19h au 02.98.20.32.94 ou au 06.01.98.96.42, ou par courriel : michk2@orange.fr

Bulletins d'inscriptions disponibles sur le site <http://lfapf.wordpress.com>

Amicale Laïque

AMICALE LAIQUE LA FOREST LANDERNEAU

SOIREE CABARET
18 avril 2015



CAPO 2

En ouverture les ateliers guitare de l'Amicale

ooo000ooo

Salle Polyvalente à partir de 20h30

Entrée 5 €

Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouvertes à tous

Pour les sorties, RDV parking église à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.



Renseignements auprès de :
Daniel Larvor : 02.98.20.31.51
Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

Randonnées programmées :

Dates	Lieu
13 avril	Moulin Blanc
20 avril	Hôpital-Camfrout
27 avril	Loc-Eguiner
04 mai	La Forest / Saint-Divy

Il n'y aura pas de marche le lundi 6 avril (jour férié) ; la petite marche sera assurée le lundi 20 avril (3^{ème} lundi du mois).

Inter-club : mardi 14 avril à Pencran
mardi 28 avril à Guipavas

Travaux manuels : mardi 28 avril exceptionnellement.

Travaux d'aiguilles : 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois.

Sortie d'année : Océanopolis le jeudi 28 mai.

Sortie au mémorial de Normandie: proposée par Mouvement Générations de Saint-Thonan. Les personnes intéressées peuvent prendre les renseignements au foyer Kerjean.

Sortie sur 3 jours : 14 / 15 / 16 septembre.

Chorale « Mélimélie »

BELLE PARTICIPATION AU CONCERT POUR RETINA LE 8 MARS A LA FOREST-LANDERNEAU

Dans le cadre de la recherche médicale en ophtalmologie, la chorale de l'amicale laïque MELIMELODIE a accueilli pour un concert commun le groupe vocal ECHAPPEE BELLE. Le public venu très nombreux a été conquis par la prestation des deux chorales.

Il y a eu 122 auditeurs + les choristes.

Les bénéfices du concert ont été reversés à RETINA.



Le Grand Roque de Saint-Divy



Le club d'échecs LE GRAND ROQUE de SAINT-DIVY organise son tournoi des

PARTENAIRES ouvert à toute personne domiciliée à Saint-Divy, Saint-Thonan, La Forest-Landerneau ou Kersaint-Plabennec, débutants ou confirmés.

Il se déroulera les samedi(s) 21 mars, 25 avril et 16 mai, de 10 heures à 12 heures dans les locaux du CLUB des GENÊTS (près de la mairie). De nombreux prix récompenseront la participation des joueurs par tirage au sort, quel que soit le résultat. Le plaisir de jouer avant tout !

Secours Populaire

Comme chaque année, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en familles de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02.98.44.48.90 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

EPAL



L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de Vacances Adaptées proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite à Brest (2 samedis et 1 week-end)

Renseignements : www.epal.asso.fr

Ou adresser un courrier (+CV) à :
Elodie JAOUEN - Association EPAL
10 rue Nicéphore Niepce - BP 40002
29801 BREST CEDEX 09
Tel : 09.98.41.84.09

Croix-Rouge Française – Unité locale de Landerneau

Visites de courtoisie

Aux personnes âgées et/ou isolées

Les bénévoles de l'action sociale de la croix-rouge de landerneau sont à votre disposition pour des visites à votre domicile ou à celui de l'un de vos proches les lundi, mardi, mercredi, samedi à 14h ou 16h.

Des discussions, jeux ou promenade agrémenteront ces visites.

CE SERVICE EST ENTièrement GRATUIT

OBJECTIFS
des visites

INSTAURATION D'UN LIEN SOCIAL,
RÉCONFORT MORAL,
MAINTIEN DE L'AUTONOMIE EN LUTTANT
CONTRE LE PROCESSUS D'ISOLEMENT.

Croix-
Rouge
française
unité locale de
Landerneau

CONTACT : ul.landerneau@croix-rouge.fr
tel. 07.80.41.24.29
tel. 06.06.48.10.79

croix-rouge française

Services

- ✚ Propose **tous travaux de jardinage et de bricolage** en tout genre. Règlement en chèque CESU. Contact : Marc PICHON au 06.13.98.05.75
- ✚ Propose mes services pour **travaux de jardinage et bricolage** secteur la Forest-Landerneau et 20 kilomètres autour. Règlement en CESU, autres. Contact : M. PICHAVANT au 02.98.28.43.12
- ✚ **Assistante Maternelle** agréée sur La Forest, je dispose de deux places 0 – 12ans et d'une place 2 – 12 ans pour accueillir votre enfant *dès Août 2015*. Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements, n'hésitez pas à me contacter. Nathalie GALLET : 06.50.79.57.44

Divers

- ✚ Cherche pierres de toutes sortes à récupérer. Contact : Monique LAGADEC ou Jean-Luc TERROM au café de la gare : 02.98.20.20.80

La Capsule

☎ 02.98.44.96.31 – lacapsule29@orange.fr

Dates à retenir

Jeudi 2 avril : Case au four
Jeudi 9 avril : Kig Ha Farz
Jeudi 16 avril : Couscous
Jeudi 23 avril : Rougaille / Saucisse
Jeudi 30 avril : Chili con carne

Attention changement d'horaires à partir du mois d'Avril 2015

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 10 h 30 - 15 h 00
Mardi : 10 h 30 - 19 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 30
Dimanche: fermé

Dorénavant, nous vous proposons du pain uniquement sur commande (la veille pour le lendemain).

Café De La Gare

Café tricot

Vous débutez au tricot ou vous êtes qualifiés, le café tricot vous propose un échange autour des aiguilles (tricot, crochet, couture, broderie). Dans un cadre chaleureux et sympathique autour du poêle, nous partageons recettes et savoir-faire avec plaisir. Vous êtes tous bienvenus **le jeudi 2 avril à 17h.**

Récit de voyage : la Birmanie

Dimanche 5 avril à 17h30

Une animation proposée par des voyageurs, Marithé et Jean Le Menn qui feront découvrir la Birmanie au travers d'un diaporama commenté.

Café – jardin

Samedi 11 avril à 17h

C'est le printemps et les jardiniers sont de sortie ! A éclaircir, planter, semer...Le Café vous propose un rendez-vous pour échanger des plants. Apportez les plants que vous avez en trop et repartez avec d'autres !

Repas-crêpes

Dimanche 12 avril à partir de 12h

La crêperie ambulante de Rock ha billig se déplace au Café pour le repas du dimanche. (également crêpes à emporter)

Evénements

Vous souhaitez fêter un anniversaire, organiser un apéritif avec vos voisins, faire une soirée entre filles, ou une soirée baby-foot.... C'est possible au café : nous consulter pour les tarifs et les modalités.

Fériers : le café sera ouvert tous les jours fériés (avec pain). Ouverture à 10h.

Vacances scolaires: attention, ouverture à 10h.